



BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTION - VENTE

Biens à usage d'habitation, garages, parking :

Prix de vente inférieur à 50 000 €	10% (honoraires minimum de 2500 € ttc)
Prix de vente de 50 001€ à 100 000 €	8%
Prix de vente de 100 001€ à 150 000 €	7%
Prix de vente de 150 001€ à 300 000 €	6%
Prix de vente supérieur à 300 000 €	5%

Honoraire à la charge du vendeur, tva comprise (taux en vigueur 20%).
Avis de valeur écrit : 120 € ttc

Terrain :

10% du prix de vente.

Honoraire à la charge du vendeur, tva comprise (taux en vigueur 20%).

Locaux commerciaux, cession de bail, fonds de commerce :

10% du prix de vente, (honoraires minimum de 10 000 € ttc)

Honoraire à la charge du vendeur, tva comprise (taux en vigueur 20%).

LOCATION

Biens à usage d'habitation nus ou meublés :

- Honoraire à la charge du locataire, tva comprise (taux en vigueur 20%) :
Visite, constitution du dossier, locataire, rédaction du bail : 10 € / m² (zone tendue)
Etat des lieux : 3 € / m²
- Honoraire à la charge du bailleur, tva comprise (taux en vigueur 20%) :
Visite, constitution du dossier, locataire, rédaction du bail : 10 € / m² (zone tendue)
Etat des lieux : 3 € / m²

Locaux commerciaux et professionnels :

- Honoraire à la charge du preneur, tva comprise (taux en vigueur 20%) :
Entremise et négociation : 10 % du loyer annuel
Rédaction du bail : 225 €
Etat des lieux : 120 €

GESTION LOCATIVE

7.2 % du loyer mensuel charges comprises.

Honoraire à la charge du bailleur, tva comprise (taux en vigueur 20%)

Garantie de loyers impayés : 2.7 % ttc du loyer charges comprises